

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Cognac (16100)

Réponses de Damien Bertrand, au nom de la liste « Cognac en Grand »

– le 20/02/2020 à 12:09 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Je m'engage en m'appuyant sur les expertises des membres de Vélod'Vie dont je suis membre. Le plan vélo est aussi de la compétence de l'agglomération Grand Cognac avec qui nous travaillerons.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Dans l'équipe nous aurons deux personnes qui porteront ce plan vélo.
Le comité comprendra l'association Vélod'vie et les services techniques

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Il existe déjà dans les services techniques de la mairie deux fonctionnaires sensibles à cette cause et explicitement dédiés à sa mise en œuvre, l'idée est de travailler conjointement avec l'association Vélo D'vie

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de Lattre de Tassigny - Boulevard Denfert Rochereau - Avenue Victor Hugo
Avenue Firino Martell - Rue de Pons
Boulevard de Paris
Rue Jean Jaurès - Boulevard de Chatenay

Nous étudierons avec les services de l'agglomération l'opportunité, la faisabilité de ces réalisations avec en priorité l'Avenue Victor Hugo entre l'hôpital et la place François 1er

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : la gare, les écoles, collèges et lycées, les centres commerciaux, les lieux culturels (cinéma, théâtre...) et sportifs (piscine, stade...)

Nous améliorerons la cartographie de cheminement sécurisée établie par Vélo D'Vie.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Nous étudierons avec les services de l'agglomération l'opportunité, la faisabilité de ces réalisations.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

C'est notre intention. Tout dépend des réseaux déjà présents qui sont peu nombreux.

Action n°8 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Nous solliciterons l'accès à ce budget

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Cela fait partie de notre programme et réflexion globale

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Etudier dans ce cadre le passage de certains axes en sens unique pour libérer de l'espace routier pour les autres usagers de la route (2 roues, transports en commun, piétons)

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous allons travailler avec la police municipale pour veiller à ce respect et nous étudierons la mise en place d'équipement spécifiques dans les zones accidentogènes prioritaires

Action n°12 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°13 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Après une campagne de sensibilisation auprès des écoles et des parents

Action n°14 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Le stationnement pour les vélos est très déficitaire. Nous étudierons l'installation de nouveaux espaces de stationnement dédiés sous forme regroupés et habités

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare SNCF de Cognac à la gare routière (place Gambetta) sur la place d'Armes (marché), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°16 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Plutôt oui. Mais à étudier si ce dispositif est le plus adapté.

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Nous sensibiliserons les écoles à l'usage du vélo pour ensuite installer les équipements nécessaires.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Car le PLUi est déjà en cours de finalisation

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous intégrerons les besoins de ces associations lors de nos grandes assises des Associations qui permettront de définir et valider les besoins sur le long terme de chaque Association.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

La ville fournit déjà les casques. Dans la continuité, l'objectif serait d'équiper les écoles au minimum en vélos et de créer un permis vélo

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

C'est envisageable sur le grand parking de l'espace 3000

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est déjà le cas ainsi que pour la plupart des membres de notre équipe. Je souhaite incarner la transition écologique qui fait déjà partie de mon quotidien

Action n°24 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

A ce jour, pas de besoins connus. Il existe déjà 2 vélos électriques à disposition des agents.

Action n°25 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Nous devons d'abord sensibiliser le public sur ces idées.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Tout en informant et anticipant la mise en place d'une telle journée.

Action n°27 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°28 : je suis indécis·e

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Oui . La communication est la clé d'une transition sur les mobilités réalisée en douceur.

Action n°29 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : auprès des acteurs de la filière Cognac par exemple.

En revanche la ville de Cognac s'engagera sur un forfait mobilité pour ses agents.

Commentaires généraux

Notre position est claire et franche. Nous voulons plus de vélo à Cognac dans des conditions d'usage et de sécurité optimums.

Notre partenaire sur toutes les questions vélo sera Vélo d'vie en lien avec les services techniques.